



Habilitation BP Photovoltaïque

 Recyclage

 Intra

OBJECTIFS – APTITUDES & COMPETENCES

Savoir mettre en oeuvre les méthodes et procédures pour effectuer des interventions sur des installations photovoltaïques.
Renouveler son titre d'habilitation électrique

Compétences visées

- Connaître la réglementation applicable
- Être capable d'opérer en sécurité sur tout ou partie d'une chaîne photovoltaïque
- Savoir appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux interventions générales effectuées sur des installations photovoltaïques

PUBLIC

Personnel executant devant effectuer des travaux d'ordre non électriques sur des installations photovoltaïques

MODALITÉS

Durée : 7 heures.

Nombre de participants de 10 à 12 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 36 mois (recommandé).

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

Aucun

Textes officiels

Art. R. 4544-9 à R. 4544-11 du Code du Travail
NFC 18-510 de janvier 2012



Programme détaillé

1- La réglementation et les habilitations

- Le code du travail
- Le champ d'application
- La norme NF C 18.510
- Les recueils UTE
- Les acteurs de prévention
- Les différentes opérations
- L'environnement de travail
- Les habilitations électriques
- Rôle des acteurs dans le domaine électrique

2- Notions élémentaires d'électricité

- Le circuit électrique
- Les grandeurs de l'électricité
- Le courant continu et alternatif

3- Sensibilisation aux risques électriques

- Les statistiques des accidents d'origine électrique
- Les causes d'accident d'origine électrique
- Les effets du courant électrique
- Le comportement en cas d'accident électrique
- Le comportement en cas d'incendie d'origine électrique

4- Opérations dans l'environnement

- Généralités
- Les différentes zones et les distances de sécurité
- Les différents travaux

5- Appareillage électrique photovoltaïque TBT et BT

- Les différents appareillages électriques TBT et BT
- La fonction séparation
- La fonction de protection
- La fonction de commande

6- Travaux pratiques et évaluation des connaissances

- Mise place d'exercices pratiques
- Mise en situation réelle des stagiaires
- Évaluations pratiques

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.

Moyens techniques

Evaluation

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique.

Délai d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.